



Collège Émile LAMBERT



Rue Charles NOTAIRE
60870 VILLERS SAINT PAUL

**SECTION SPORTIVE
FOOTBALL FEMININ
DOSSIER DE
CANDIDATURE
2019.2020**

A RETOURNER POUR LE VENDREDI 10 mai 2019
-DOSSIER COMPLET-
A
Me. La Principale,
COLLEGE EMILE LAMBERT
RUE Charles NOTAIRE 60870 Villers St Paul

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ

ETAT CIVIL :

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Photo
d'identité

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

NOM DU COLLEGE D'ORIGINE :

SCOLARITE ACTUELLE : 4^{ème} 3^{ème} 5^{ème} 6^{ème}

Langue Vivante : LV1.....LV2.....

Latin : oui non

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL : (portant notamment sur le comportement de l'élève, son sérieux et ses capacités d'autonomie)

NOM : SIGNATURE :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT:

NOM : SIGNATURE :

RESULTATS SPORTIFS / NIVEAU D'ARBITRAGE :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS :

NOM : SIGNATURE :

AVIS DE L'ENTRAINEUR DE CLUB (facultatif):

NOM : SIGNATURE :

CHARTE :

L'inscription à la SECTION SPORTIVE du COLLEGE EMILE LAMBERT implique l'appartenance à un groupe et donc l'adhésion et le respect d'un certain nombre de règles ainsi que l'obligation de s'engager sur des principes incontournables. Cet engagement constitue un contrat moral avec l'équipe d'encadrement de la section, les parents et le personnel de l'établissement. Tout manquement à l'esprit de cette charte pourra entraîner des sanctions.

L'ELEVE S'ENGAGE DONC :

- A respecter le règlement intérieur du collège, les personnes, les installations occupées, le matériel.
- A participer à la bonne image de la section sportive –football féminin- dans l'établissement, dans les clubs et dans les compétitions scolaires et fédérales.
- A être ponctuelle et assidue à tous les entraînements (2 par semaine). Au même titre que les cours, ces entraînements sont obligatoires et toute absence doit être justifiée.
- A respecter les règles d'hygiène de vie imposées par le bon sens et à tout mettre en œuvre pour réaliser des progrès.
- A participer aux compétitions le mercredi après-midi.
- A adhérer aux objectifs de formation de la section sportive sur le plan sportif mais aussi en termes de responsabilité, d'autonomie, de solidarité, d'entraide et d'esprit sportif.
- **A faire tous les efforts nécessaires pour réussir le meilleur parcours scolaire en fonction de ses compétences, ce qui reste l'objectif prioritaire. En particulier, en s'engageant à organiser son temps de travail, d'entraînement et de loisir de façon équilibré pour mieux réussir.**
- L'équipe d'encadrement s'engage pour sa part à mettre en œuvre les moyens propres à ses missions pour la réussite des élèves.

Date :.....à Signatures des responsables légaux :

Signature de l'élève :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, monsieur.....responsable légal de.....

L'autorise à se porter candidate à l'entrée en SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ du COLLEGE EMILE LAMBERT de VILLERS SAINT PAUL à partir de l'année scolaire 2019/2020 et à pratiquer, dans le cadre de l'Association Sportive de l'UNSS , les compétitions le mercredi.

Date :.....

Signature :.....

Le district oise de football et le collège Emile LAMBERT vous informent des conditions d'intégration de la section sportive football féminin

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ est ouverte :

- Aux filles
- Entrant en 4eme et 3eme
- Entrant en 6^{ème} et 5^{ème}
- Licenciées **ou non** dans un club de football
- S'engageant à participer aux 2 entraînements hebdomadaires et aux compétitions UNSS

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- Le collège Emile LAMBERT est un collège classé en REP doté d'une très bonne réputation, où le pourcentage de réussite au DNB est de 80% et le nombre d'élèves réduit à 24 élèves par classe **maximum**.
- Il n'y a pas d'internat donc le recrutement est essentiellement limité au bassin creillois et ses alentours
- Encadrement effectué par M.BERJAUD, professeur d'EPS et BEES football, ainsi que de M. BOYER, assistant d'éducation au collège et éducateur de football.
- L'US VILLERS st PAUL, club partenaire du projet, met à notre disposition ses installations de qualité (complexe municipal)

OBJECTIFS DU PROJET

- La réussite scolaire (suivi scolaire, soutien éventuel)
- Le perfectionnement sportif de la joueuse sur le plan technique, athlétique et tactique.
- La participation aux championnats de France UNSS excellence (foot à 8 ou futsal)
- La formation à la vie associative, à la prise de responsabilité au sein de l'association sportive et à l'encadrement des jeunes (formation arbitrage, être membres du comité directeur de l'AS,...)

PROCEDURES D'INTEGRATION

- Effectuer le **test d'entrée le mercredi 15 mai 2019 au stade municipal de Villers st Paul**
- Retourner le dossier de candidature (**avant 10 Mai 2019**) à :

Me. La Principale

Collège Emile LAMBERT

Rue Charles Notaire

60870 VILLERS SAINT PAUL

Tél : 03 44 66 40 80 ou mail ce.0601821d@ac-amiens.fr

- *Entretien avec l'élève, la famille, le chef d'établissement, la conseillère principale d'éducation et le professeur en charge de la section sportive*



SECTION SPORTIVE FEMININE 2018/2019



LES MINIMES (4eme/3eme) SECTION SPORTIVE 2018/2019



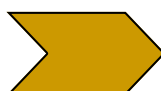
PROJET DE RESEAU

COLLEGE EMILE LAMBERT

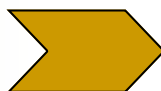
**GARANTIR L'ACQUISITION DU
« LIRE, ECRIRE, PARLER »**



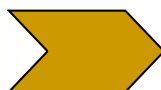
**CONFORTER UNE ECOLE
BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE**



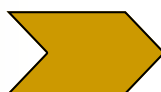
**COOPERER UTILEMENT AVEC LES
PARENTS ET LES PARTENAIRES**



**FAVORISER LE TRAVAIL
COLLECTIF DE L'EQUIPE
EDUCATIVE**



**ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET
FORMER LES PERSONNELS**



CONTRÔLE DU DOSSIER

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- 1 photo d'identité à placer sur le dossier
- Copie des bulletins des 2 derniers trimestres
- Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du football en compétition.
- La CHARTE signée
- L'autorisation parentale signée.